

Charte en faveur d'une égalité femmes-hommes et contre le harcèlement sexuel et moral

A tous les salariés de nettoservice

Mesdames, Messieurs,

Comme déjà annoncé, la direction a défini en collaboration avec les responsables, les engagements qui leurs tiennent à cœur en matière d'égalité femmes-hommes et de lutte contre le harcèlement sexuel et moral au travail.

Notre présente charte se base sur les valeurs suivantes:

- promouvoir l'égalité des chances professionnelles femmes-hommes
- honnêteté, respect et sécurité sont d'une importance primordiale dans le travail journalier
- empêcher toute forme de discrimination
- non-acceptation d'actes de harcèlement sexuel et moral au travail
- assurer la gestion multi-générationnelle de son personnel
- échanger efficacement à tous les niveaux
- respecter nos collaborateurs
- travailler ensemble et partager nos idées
- appliquer les règles liées au développement durable
- promouvoir le bien-être au travail
- respecter le code du travail en termes de santé et de condition de travail

Chacun d'entre nous est tenue de respecter autrui et de n'exercer aucune forme de harcèlement.

Pensez bien qu'un manque de ces valeurs pourrait entacher votre réputation mais aussi celle de nettoservice.

Aucune forme de harcèlement ne sera tolérée au sein de l'entreprise. Il en est de la responsabilité de chacun des travailleurs et dirigeants de veiller à ce que de tels actes ne se produisent pas sur le lieu de travail, c'est pourquoi si vous rencontrez/subissez une forme de harcèlement, veuillez en référer à notre responsable des ressources humaines afin de vous aider.



Mireille Meyers
Associée gérante



Roland Meyers
Associé gérant